



Coronavirus confirmé à Gaza

Les deux premiers cas de coronavirus ont maintenant été confirmés dans la bande de Gaza, ces personnes seraient entrées à Gaza par l'Égypte, en provenance du Pakistan.

C'est une situation particulièrement effrayante, avec des conséquences potentiellement dévastatrices pour ceux qui vivent dans l'enclave. Si COVID-19 se répand à Gaza, et en particulier s'il s'étend à l'ensemble du territoire, les conséquences seraient absolument immenses pour les habitants de Gaza - mais aussi pour Israël en tant que puissance occupante.

Il est grand temps qu'Israël prenne ses responsabilités. Il doit enfin s'engager et accepter la responsabilité de l'emprisonnement de deux millions d'êtres humains pendant près de 13 ans.

Israël a agi avec un mépris presque total des droits humains fondamentaux des habitants de Gaza sans s'attendre à des répercussions considérables, pour la population de Gaza, mais aussi pour lui-même.

La situation à Gaza est grave et l'est depuis longtemps, mais avec COVID-19, elle risque de s'aggraver considérablement.

Ce qu'Israël doit faire maintenant.

Premièrement, si le moment ne s'est jamais présenté s'il y a jamais présenté pour Israël de changer sa façon de se rapprocher et de s'engager avec les Palestiniens et en particulier ceux qui vivent dans la bande de Gaza, ce moment sans précédent est maintenant venu.

Israël soutient qu'il s'est désengagé de la bande de Gaza en 2005, mais aujourd'hui, Israël continue à maintenir un blocus terrestre, maritime et aussi aérien de l'enclave qui a commencé en 2007.

Ce blocus doit être levé - maintenant, non seulement parce qu'il est inhumain et illégal au regard du droit international, mais aussi parce que dans ces circonstances incertaines, les habitants de Gaza doivent avoir une chance de survie au combat - et la liberté de se déplacer et de s'aider eux-mêmes dans le pire des cas.

Cela sera particulièrement nécessaire si Israël n'intervient pas, ou ne peut pas intervenir pour offrir son aide.

Si Israël continue à bloquer Gaza, il est responsable des ravages qui en résultent en son sein ; les dirigeants israéliens pourraient être poursuivis en justice en vertu du droit pénal international.